

**COMMUNIQUE DU COLLECTIF 59 SAINT JUST LE 11 AOUT 2019  
DEUX NOUVEAUX MINEURS AVEC OPP <sup>(\*)</sup> POUR LES BOUCHES DU RHONE ET VENANT DU 07  
ABANDONNES PAR LE CD13 A LA GARE SAINT CHARLES.**

Le vendredi 9 août dans la soirée le réseau soutien migrants 13 nous a retransmis le mail d'appel au secours diffusé par une éducatrice MNA du 07.

*Bonjour à tous,*

*Depuis hier, jeudi 8 août 11h12, j'ai 2 jeunes MNA sur le quai de la gare st Charles. Je travaille dans un dispositif de mise à l'abri et ces 2 jeunes ont eu une OPP 13.*

*Consciente de la réalité marseillaise, j'ai échangé et pris le temps de laisser au CD13 le temps de s'organiser.*

*Après échange téléphonique et mail il était convenu que les jeunes seraient récupérés hier et auraient un hébergement digne de ce nom...et pas la gare! Et j'ai eu la naïveté de les croire sincères.*

*Hélas (comme d'habitude) ils sont à la rue, la police et le CD les ont refoulé. Ils n'ont rien mangé aujourd'hui et il leur reste 90cts.*

*La dernière fois j'ai fait tout un foin en contactant la cellule nationale, la permanence parlementaire de Mélenchon, RESF...*

*Mais ça va s'arrêter quand ?? Mon travail n'est pas de m'assurer que chaque département fasse son taf. J'ai de quoi faire dans mon département.*

*Si qqn a une solution miraculeuse...je prends !*

*Educatrice (épuisée) SAMNA 07*

**La maison à Saint Just est comble** et nous ne pouvons plus, cette fois, nous substituer aux responsables pour mettre à l'abri ces deux MNA.

Ce que nous avons finalement réussi à faire le 5 août pour **trois mineurs avec OPP 13 venant de Nîmes et abandonnés**, eux aussi, à la gare depuis le 31 juillet bien que nous ayons alerté le Département.

**Pour rappel depuis l'ouverture le 18 décembre 2018, trois cent cinquante MNA ont trouvé refuge à Saint Just.**

**POUR L'INSTANT CES DEUX MNA SONT ABRITES ENSEMBLE CHEZ DES SOLIDAIRES ILS SONT JOIGNABLES  
PAR LES RESPONSABLES DEPARTEMENTAUX AU 07 58 49 34 70**

Le collectif 59 Saint Just constate une fois de plus que, malgré ses impressionnants moyens financiers, matériels et humains, le CD13 abandonne des mineurs sous sa protection (OPP) avec une désinvolture et un mépris des lois confondants.

**CETTE SEMAINE ENCORE, A NOTRE CONNAISSANCE, CINQ MINEURS AVEC OPP N'ONT ECHAPPE AUX DANGERS DE LA RUE QUE GRACE A L'AIDE DES COLLECTIFS ET DES SOLIDAIRES INDIVIDUELS.**

**IL Y A MAINTENANT, UNIQUEMENT A SAINT JUST, 130 MINEURS CONNUS PAR L'ADDAP, DONT 20 AVEC UNE OPP.**

**COMBIEN AVEC OPP SONT PLACES DANS DES FOYERS CONFORMEMENT A LA LOI ?**

**COMBIEN AVEC OPP SONT MIS A L'ABRI PROVISOIEMENT PAR LE CD ET L'ADDAP 13 ?**

**COMBIEN AVEC OPP SONT ABRITES PAR DES SOLIDAIRES ?**

**COMBIEN AVEC OPP DORMENT DANS LES RUES ?**

**COMBIEN AVEC OPP ET DESEPERES ONT FINI PAR PARTIR TENTER LEUR CHANCE DANS D'AUTRES DEPARTEMENTS ET SONT CONSIDERES COMME FUGUEURS ?**

**COMBIEN DE MINEURS ISOLES ETRANGERS SONT LAISSES A LA RUE AVANT QUE L'ADDAP 13 EVALUE LEURS MINORITES ? <sup>(\*)</sup>**

**QUELLE PRISE CHARGE A ETE FAITE POUR LES 174 MNA EMMENES DE SAINT JUST LE 4 AVRIL DERNIER, COMBIEN SONT TOUJOURS A L'HOTEL ?**

**COMBIEN D'ENFANTS, ETRANGERS OU NON, AVEC OU SANS LEURS PARENTS, DORMENT A LA RUE ?**

(\*) OPP = Ordonnance de Placement Provisoire **prononcée par le Juge des Enfants.**

(\*) Le délai **légal maximum** est de 5+8 =13 jours